

Sophie Etienne Ingenierie de formation

SOPHIE.ETIENNE13016GMAIL.COM

CONDITIONS GENERALES DE VENTE : CGV

1

Didac'Conseil, auto-entreprise de Sophie Etienne est spécialisée dans l'ingénierie de formation. Son siège est fixé au sis 38 bis Vallon de Riaux 13016 Marseille. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations engagées par Didac'Conseil (conseil en ingénierie de formation) pour le compte d'un acheteur. Le fait de s'inscrire ou de passer commande engage l'acceptation de l'acheteur aux présentes CGV.

DEVIS

Pour chaque devis dûment renseigné, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord » retournés à Sophie Etienne vaut pour convention. A l'issue de la prestation, Didac'Conseil remet un bilan de l'action réalisée accompagné de la facture.

CONDITIONS FINANCIERES, REGLEMENTS ET MODALITES DE PAIEMENT

Les prix des prestations sont transmis sur devis. A titre indicatif, généralement les prestations sont de :

Tarification d'une prestation ingénierie de formation J/H	1300 € TTC
Formation de Formateur.trice.s	95 €/Heure en FFP TTC
Formation à Distance, accompagnement	40 à 70 €/H TTC
Tarification pour les partenaires	Des réductions peuvent être consenties

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la prestation, à réception de facture, au comptant. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées. Sur demande préalable de l'acheteur.

Toute somme non payée à échéance entraîne (comme indiqué sur les factures de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal au taux d'intérêt légal majoré de 10 points. Pour 2013 : 10.75 % (0.75 +10%). Une indemnité forfaitaire de 40 € est due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement. Celle-ci est instaurée par application de la loi du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit.

Didac'Conseil a la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais de l'acheteur.

Tout devis signé vaut pour contrat, dès lors que la prestation est commencée, le montant total est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation.

En cas d'annulation pure et simple d'un contrat par l'acheteur, Didac'Conseil se réserve le droit de facturer des frais d'annulation calculés comme suit :

- ⌚ Annulation 15 jours ouvrables avant le démarrage de la prestation : aucun frais d'annulation
- ⌚ Annulation entre 15 jours et 9 jours ouvrables avant le démarrage de la prestation : les frais d'annulation sont égaux à 40% du prix H.T. de la prestation.
- ⌚ Annulation moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la prestation : les frais d'annulation sont égaux à 80 % du prix de la prestation
- ⌚ Obligations et force majeure. Dans le cadre de ses prestations, Didac'Conseil est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses acheteurs. DIDAC'CONSEIL ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses acheteurs ou de ses participants en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure comme la maladie ou l'accident, les grèves, les catastrophes naturels, les incendies, l'arrêt de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Didac'conseil.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports utilisés par Didac'Conseil pour assurer les formations constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, l'acheteur et le participant s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de Didac'Conseil. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par l'acheteur en vue de l'organisation de formations.

CONFIDENTIALITE

DIDAC'Conseil, et l'acheteur s'engagent à conserver confidentiels les documents et les renseignements auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation ou à l'occasion d'échanges informels. DIDAC'CONSEIL s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les prestations les informations transmises par l'acheteur. Nonobstant, l'acheteur admet être cité par Didac'Conseil comme acheteur de ses prestations. A cet effet, il autorise Didac'Conseil à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de sa clientèle, lors d'entretiens avec des tiers, dans les rapports d'activités, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

De son côté, l'acheteur s'engage à informer ses partenaires que :

- ⌚ des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de Didac'Conseil.
- ⌚ conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le participant aux prestations dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre l'acheteur et Didac'Conseil à l'occasion de l'éclaircissement des présentes ou de l'exécution de la convention, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les tribunaux seront seuls compétents pour régler le litige.

